

N/REF : 15/10/2024 9H51 C:000053 I:02658
V/REF : AC/C03294
V/Email reçu le Mardi 15/10/2024 a 9H51

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. RMO
IMMEUBLE : RIVES DU MOULIN -RMO
2, SQUARE SIMONE MORAND
95, RUE DE LORIENT
35000 RENNES

Rennes, le 11 Juin 2025

Référence Marché: 020015-PBS-001-Lot 9 Villejean
LOCALISATION : ALLEE 2 MORAND - M. IFTENIE 07 68 72 98 59
LOGEMENT N° 102274, PORTE N°11, 1° ÉTAGE, TYPE 2
MOTIF : RECHERCHE DE FUITE DANS LE LOGEMENT
DÉGAT DES EAUX DANS LE CARREFOUR CITY (RAYON FRUIT ET LÉGUME)
Donneur d'ordre : Mme M LEFEUVRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 28/10
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DU CARREFOUR CITY
CONSTAT: AURÉOLES SUR LES DALLES DE FAUX PLAFOND AU RAYON LÉGUMES
DÉPOSE DE LA DALLE FAUX PLAFOND
CONSTAT: PRÉSENCE RÉSEAU D'ÉVACUATION DU LOGEMENT D'AU DESSUS DIA 40 50
REPÉRAGE POUR CONCORDANCE ÉVACUATION/LOGEMENT
PRÉVOIR LES ACCES AU LOGEMENT 13 (DIABY)
NETTOYAGE CHANTIER
--
INTERVENTION DU 21/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE AU CARREFOUR CITY
CONSTAT: PLUS DE FUITE EN COURS
CONTRÔLE LOGEMENT 13
CONSTAT AU NIVEAU DE LA CUISINE:
- MITIGEUR NON FIXÉ A L'ÉVIER (AUCUNE ÉTANCHÉITÉ), INFILTRATION A LA
BASE DU MITIGEUR
- 4 CARREAUX 15X20 MANQUANTS DERRIERE LE MITIGEUR, INFILTRATION
ÉGALEMENT
TROU MITIGEUR TROP GRAND, ÉTANCHÉITÉ NON GARANTIE, PRÉVOIR REMPLACEMENT
ÉVIER ET MITIGEUR
MEUBLE ÉVIER CASSÉ, PRÉVOIR SON REMPLACEMENT
PRÉVOIR REMPLACEMENT 4 CARREAUX FAIENCE 15X20

FIN DE CHANTIER ET REPLI MATÉRIEL

--

INTERVENTION DU 04/06

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

CONSTAT: PLACO DERRIERE LE MEUBLE SOUS ÉVIER TROP ABIMÉ A REPRENDRE
MEUBLE SOUS ÉVIER HS A REMPLACER

MITIGEUR HS

ÉVIER A REMPLACER

DEVIS A SUIVRE

FIN DE CHANTIER ET REPLI MATÉRIEL

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 06/06/25 a 16H13 mlefeuvre@aiguillon.com

NR LGESTION Email envoyé le 22/05/25 a 09H26 mlefeuvre@aiguillon.com

2205: SUITE INTERVENTION DU 21/05, PRÉVOIR REMPLACEMENT MEUBLE SOUS ÉVIER, ÉVIER, MITIGEUR ÉVIER, AINSI QUE LA RÉFECTION DE 4 CARREAUX DE FAIENCE 15X20, DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS, CORDIALEMENT

--

1905: MSG REP

1305: APPELS + MSG REP SUR L'ENSEMBLE DES NUMÉROS TRANSMIT POUR LE LOGT 13

--

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 03/01/25 A 16H04 MME M LEFEUVRE

0301 : POUVEZ-VOUS NOUS CONFIRMER QUE CETTE DEMANDE EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ. VOUS REMERCIANT.

3010: MSG REP MME DIABY

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 29/10/24 A 10H58 MME M LEFEUVRE

2910: SUITE INTERVENTION DU 28/10, MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LES COORDONNÉES DU LOGEMENT 13 (DIABY) AFIN DE POURSUIVRE LA RECHERCHE DE FUITE, DANS CETTE ATTENTE, CORDIALEMENT

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 22/05/25 A 09:23 MME M LEFEUVRE

Suite a donner : OUI. Le 04/06/2025 a 14:17

NR LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 06/06/25 A 16:13 MME M LEFEUVRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	PBS007-Recherche fuite EF-EC/chauf.appa.	1	103,96		103,96
2,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU le 04/06	4	54,72		109,44
TOTAL H.T.					213,40
T.V.A. a 10,00%					21,34
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>234,74</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.